

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1 CANADA

F: +1 514.286.5474
nortonrosefulbright.com

Éric Dunberry
+1 514.847.4492
eric.dunberry@nortonrosefulbright.com

Votre référence
R-3959-2016
(R-3888-2014)

Notre référence
00378415-0247

Le 23 février 2016

Transmis par courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

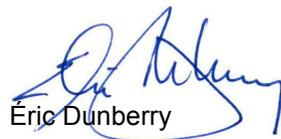
**Demande de sursis d'exécution de conclusions de la décision D-2015-209
Dossier R-3959-2016**

Chère Me Dubois,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (**Transporteur**) dépose une Demande de sursis d'exécution de conclusions de la Décision D-2015-209 en vertu de l'article 34 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Le Transporteur souhaite être entendu pour présenter en audience les motifs au soutien de sa Demande.

Nous vous saurions gré de transmettre copie de la présente aux régisseurs siégeant en révision de la Décision D-2015-209 aux fins d'adjudication.

Veillez recevoir, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Éric Dunberry

ÉD/jb

Pièce jointe

Copie : Me Marie-Christine Hivon, Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Me Yves Fréchette, Directeur – Affaires juridiques Transport et Distribution